



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

à lire avec attention et à conserver

* **Lieu** : la foire se déroule en plein air, Parc Jean Macé à Aytré (plan d'accès ci-joint)

* **Horaires d'installation des exposants** : le vendredi de 17 h à 20 h
le samedi matin de 8 h à 10 h
et le dimanche matin de 8 h à 10 h

* **Horaires de fermeture des stands** : samedi à 20h et dimanche à 19 h

* **Horaires pour le public** : samedi de 10h à 20 h
et jusqu'à 22h pour le secteur alimentaire uniquement
dimanche de 10 h à 19 h

* **Entrée gratuite** pour le public

* **Stand bâché autour et au-dessus** : 3,20 m en façade x 2,60 m en profondeur, hauteur 2,30 m en façade et 2 m en fond, équipé d'un plateau sur tréteaux, 2 chaises, électricité au stand si besoin (lire et remplir le questionnaire joint pour avoir une prise de courant).
Pour l'organisation interne de votre stand, prière d'apporter votre propre matériel : rallonges, prises multiples, décoration, etc.)

* **Parking exposants** sur le lieu de la foire

* **Badges exposants** à réclamer à l'accueil dès votre arrivée : 2 pour les commerçants et 6 au maximum pour les associations dont les stands sont tenus par roulement

* **Electricité** : plots de branchements régulièrement disposés le long des rangées de stands.

* **Eau** : différents points dans le parc

* **Pochettes biodégradables** pour la vente, fournies par l'organisation (lot de 100 par stand)

* **Assurance** : l'organisateur n'est pas responsable des produits et matériel apportés par l'exposant

* **Diables à disposition** pour achats lourds ou en quantité : ils sont prêtés contre remise d'une pièce d'identité avec un "laisser-passer" permettant d'approcher son véhicule à proximité de l'enceinte

* **Gardiennage** : le parc est fermé et gardé jour et nuit du jeudi à 17h au lundi à 14h. Cependant, nous vous recommandons de ranger vos produits jugés plus précieux en lieu sûr (véhicule fermé ou remorque).

- **Les chiens** : sont interdits dans l'enceinte de la foire
- **Livraison de colis** sur le lieu de la foire le vendredi avant 17h en précisant "Prairial"

	catégories d'exposants	Tarif 1 si inscription jusqu'au 15 février	Tarif 2 si inscription à partir du 16 février
1	- produits et fromages fermiers, apiculture, maraîchage	74 €	89 €
2	- viticulteurs, producteurs de jus de fruits, - transformateurs, restaurateurs - laboratoires cosmétiques et produits entretien - revendeurs - installateurs en habitat, énergies renouvelables - librairies et éditions	180 €	216 €
3	- artisanat d'art	125 €	150 €
4	- associations loi 1901 (à but non lucratif, c'est-à-dire dont la vente de produits ou les services rendus ne sont pas source de revenus personnels pour certains des membres) - par stand supplémentaire	37 € 111 €	44 € 133 €
5	caution : à encaisser en cas de désistement de l'exposant	65 €	78 €
6	frais d'inscription : assurance, forfait dossier	15 €	25 €

Tous les chèques d'inscription seront encaissés dans la quinzaine suivant leur arrivée
- ils doivent être libellés à l'ordre du Trésor public -

En cas de désistement, l'organisateur se réserve le droit de conserver la caution.

*** Les repas sur place :**

déjeuner du samedi et dimanche, petit déjeuner du dimanche matin et goûter dans la journée avec un traiteur bio aux frais de l'exposant.

*** Hébergement :**

Camping dans le parc Jean Macé sous réserve de prévenir en remplissant la demande d'inscription exposant (nombre de places limitées).

à Aytré : hôtel Balladins - 05 46 44 28 28 ; hôtel Première Classe - 05 46 50 49 28
hôtel Les Platanes - 05 46 44 29 91 ;
camping Les Sables - 05 46 45 40 30 ;

à Angoulins : hôtel Première Classe - 08 92 70 71 51
hôtel Formule 1 - 08 91 70 52 65
B & B - 05 46 55 10 55

à Périgny La Nacelle (chambres d'hôtes bio) 05 46 34 11 45 et 06 70 64 37 12
Brit Hotel - 05 46 44 00 18 (et chambres d'hôtes)

à La Rochelle : office du tourisme - 05 46 41 14 68

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

⇒ *Foire écologique Prairial*

Tél/fax/répondeur 05.46.30 19 03 du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-18h

mail : cultureaccueil@aytre.fr

⇒ **Le courrier est à adresser à : Service animation PRAIRIAL**

B.P. 102 - Mairie

17442 - AYTRE Cedex



DEMANDE D'INSCRIPTION

38ème Foire Ecologique - 16 et 17 juin 2012

à retourner complétée au service animation foire écologique

Ce questionnaire nous permet bien sûr de vérifier si les exposants correspondent à l'objet de la foire écologique, mais aussi de prévoir son organisation. C'est pourquoi nous vous serions reconnaissants de bien vouloir répondre précisément à toutes les rubriques, ceci afin d'éviter les renvois de dossier qui retarderaient votre inscription.

Après réception et examen de votre fiche, et si vous êtes retenu, un reçu d'inscription vous sera adressé en retour pour confirmation.

❶ - Dénomination de votre organisme :

..... ;
adresse (siège social)

Téléphone :-et portable

mail

❷ - Nom de la personne présente dans le stand

(dans tous les cas, lui transmettre le contenu *intégral* du dossier)

Adresse, portable, mail :

.....
immatriculation du véhicule présent à la foire :

Adresse à laquelle envoyer le reçu d'inscription : cocher ❶ ou ❷

Nature de votre activité (décrire en quelques lignes et joindre une documentation)

Et nature des produits exposés pour la vente

(à l'exclusion de tout autre produit ne concernant pas l'activité de l'organisme)

Indiquer la valeur vénale du matériel et des produits exposés (*strictement pour information de l'organisateur*) :

Justificatifs à fournir obligatoirement :

❶ Si vous avez une activité commerciale : photocopie de la déclaration de votre inscription au registre du commerce avec numéro

a) Si vous êtes producteur, transformateur ou revendeur : joindre la photocopie de votre garantie "agriculture bio" en cours (label, contrôle)

b) Si vous êtes artisan d'art : joindre la photocopie de la carte d'identification d'entreprise délivrée par la chambre des métiers. Les objets doivent être fabriqués par l'exposant et en aucun cas de la revente

c) Si vous vendez des produits réalisés dans les pays en voie de développement : votre affiliation à la charte du commerce équitable et informations complémentaires strictement obligatoires (contacts sur place, etc...)

❷ Si vous êtes association loi 1901 : joindre photocopie du registre de déclaration à la préfecture, des statuts à jour, et composition du conseil d'administration de l'année en cours.

Règlement intérieur à lire attentivement avant inscription (page jointe à conserver)

Vous réservez : 1 stand 2 stands

Vous avez besoin d'électricité : oui non

Précisez les types d'appareils à brancher, le nombre et la puissance nécessaire par appareil :

.....
.....
.....

(apportez vos rallonges et vos prises électriques)

* Si vous êtes viticulteurs, proposez-vous une dégustation : gratuite payante

Désirez-vous être installés à l'ombre : oui peu importe

* Si restauration ou dégustation au stand, l'exposant s'engage à utiliser assiettes, verres,

couverts en matériaux : classique biodégradable

Précisez vos besoins en eau :

Si vous désirez camper dans le parc, précisez le nombre de personnes concernées et le mode d'hébergement : tente, caravane, camping-car -.....

Je corresponds à la catégorie du barème de réservation des stands

(voir fiche renseignements pratiques page 1)

a) **stand** : je verse la somme de € en chèque, à l'ordre du Trésor public.

b) **frais d'inscription** : je verse la somme de € en chèque, à l'ordre du Trésor public.

c) **Caution** : je verse la somme de € en chèque, à l'ordre du Trésor public.

Dans le cas où je déléguerais un représentant à la foire, je m'engage en outre à lui faire prendre connaissance de l'intégralité du dossier afin de lui transmettre toutes les informations nécessaires et respecter les engagements pris par la présente.

Le soussigné, s'engage à se conformer au règlement général de la foire écologique Prairial, dont il déclare avoir pris connaissance, ainsi que la police d'assurance souscrite par l'organisateur et abandonner tout recours contre l'organisateur, du fait de tout dommage corporel, matériel et/ou immatériel, direct et/ou indirect, résultant d'incendie, explosion ou dégât des eaux ainsi que toute perte d'exploitation.

A....., le.....

Signature



Prairial 2012

38ème foire écologique

Samedi 16 et dimanche 17 juin

Parc Jean Macé à Aytré

2 tarifs selon les dates d'inscription

tarif 1 jusqu'au 15 avril

tarif 2 à partir du 16 avril



Dossier à conserver par l'exposant



PROPOSITION de CONFERENCE ou ATELIER

**Toute conférence ou atelier doit avoir une durée maximum de 45 à 50 minutes,
Toute publicité pour les produits vendus par le conférencier est strictement interdite,
Cette conférence n'entraînera aucune rémunération de la part de l'organisateur,
L'organisateur se réserve le droit du choix des conférences et peut décider de l'annulation
d'une conférence programmée.**

nom du conférencier :

adresse :

téléphone:.....mail :

Thème de votre conférence ou atelier en quelques lignes :

.....

.....

avez-vous déjà présenté cette conférence, où ?

.....

avez-vous besoin de matériel

merci de cocher le créneau horaire que vous souhaitez utiliser, il sera respecté de préférence mais peut aussi être déplacé selon les impératifs de l'ensemble du planning.

	matin	après-midi
Samedi	11h00 à 12h00 -----	14h à 14h50 ----- 15h à 15h50 ----- 16h à 16h50 ----- 17h à 17h50 -----
Dimanche	11h00 à 12h00 -----	14h à 14h50 ----- 15h à 15h50 ----- 16h à 16h50 ----- 17h à 17h50 -----

A..... le

signature